



**AUTORISATION (pour mineurs)
DE PRISE DE VUE ET DE DIFFUSION D'IMAGE**

dans le cadre d'un DIRECT LIVE sur notre page Officiel de Facebook et notre Chaine Youtube.

Le droit à l'image se fonde sur le principe de respect de la vie privée reconnu à toute personne et en particulier au mineur (article 9 du Code civil). Cela signifie que toute diffusion d'une image, d'une vidéo sans consentement est une atteinte à son droit à la vie privée.

Le droit à l'image des mineurs est géré par leurs parents ou tuteur. Afin de prévenir tout contentieux, la prise de vue d'enfants doit donc être précédée d'une demande d'autorisation écrite aux parents ou tuteur qui précise le cadre dans lequel l'image de leur enfant sera utilisée.

Partie à remplir par la Diffusion de Direct Live

L'établissement susnommé vous demande l'autorisation d'utiliser des photos, des vidéos de votre enfant prises au cours des parties de Pétanque ou Jeu Provençal suivante :

Description de l'activité : Championnats départemental Doublettes Jeu Provençal 2024.

Catégories confondues – Juniors, Cadets.

Dates de l'activité : du 23 Octobre 2024

Lieu : Boulodrome de Rassuen - Istres

Ces enregistrements pourront être diffusés à un public via le site internet, la page officiel de Facebook, et la Chaine Youtube de Direct Live & La Boule Gazeuse.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques ou films qui concernent l'enfant nommé ci-dessous est garanti. Vous pourrez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et vous disposerez d'un droit de retrait, sur simple demande, si vous le jugez utile.

Les enregistrements ne seront ni communiqués à d'autres personnes, ni vendus, ni utilisés à d'autres usages.

PARTIE A REMPLIR PAR LES RESPONSABLES LEGAUX

Je, soussigné ⁽¹⁾, responsable légal de l'enfant :

Nom : Prénom :

Autorisation de prise de vue : ⁽²⁾

Autorise la page officiel de Direct Live & Boule Gazeuse à photographier ou filmer mon enfant dans le cadre précis de l'animation décrite ci-dessus.

Refuse que mon enfant soit enregistré dans le cadre de ce Championnat. (*Dans le cas de photos, le visage de votre enfant sera rendu flou de manière à le rendre impossible à identifier*).

Autorisation de reproduction et de diffusion : ⁽²⁾

Autorise la page officiel de Direct Live & Boule Gazeuse à reproduire et diffuser les images (photographie ou vidéo) de mon enfant dans le cadre précis décrit ci-dessus.

N'autorise la page officiel de Direct Live & Boule Gazeuse à reproduire et diffuser les images (photographie ou vidéo) de mon enfant dans le cadre précis décrit ci-dessus.

Fait à ISTRES, le 23 / 10 / 2024

Signature précédée de la mention « *lu et approuvé* » :

(1) : indiquer les noms et prénoms

(2) : cocher les cases utiles